



## Achat d oeuvre d art ou travaux de décoration ?

Par **romain z**, le **01/08/2018** à **15:28**

Bonjour ,

Lors d'une visite dans les locaux d'un de mes sous-traitant, j'ai pu remarquer diverses œuvres d'artiste (sculptures, toiles) dans le hall d'entrée de son entreprise, ce qui m'a surpris.

Nous avons alors discuté, et nous avons abordé la question des possibilités de défiscalisation lors d'achat d'œuvres d'art, à condition de les intégrer dans des locaux accessibles de l'entreprise.

J'aimerais connaître la différence, d'un point de vue du bilan comptable, entre l'achat d'une œuvre d'un artiste vivant et des travaux de décoration ou d'aménagement.

En quoi est-ce vraiment intéressant pour moi aujourd'hui de privilégier un artiste ?